

CONTRÔLER LES GOUVERNANTS EN FRANCE : OÙ EN EST-T-ON?

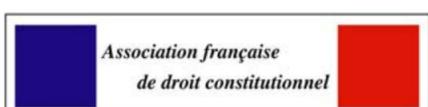
VIIIe Journée d'étude de la Commission de la
Jeune Recherche en Droit Constitutionnel

14 NOVEMBRE |
9H - 17H30

Faculté de Droit et de Science Politique
Université de Montpellier
Bât. 2 - Amphithéâtre 101

CONTACT

Gohar GALUSTIAN
gohar.galustian@umontpellier.fr



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Anne LEVADE, Professeur de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Président de l'Association Française de Droit Constitutionnel

Julien PADOVANI, Doctorant en droit public, Université d'Aix-Marseille, vice-président de la Commission de la jeune recherche

Gohar GALUSTIAN, Doctorante en droit public, Université de Montpellier, membre de la Commission

9H30 : INTRODUCTION GÉNÉRALE : LA FONCTION DE CONTRÔLE EN DÉMOCRATIE

Alexandre VIALA, Professeur de droit public, Université de Montpellier

9H45 : TABLE RONDE N. 1 - LE CONTRÔLE CITOYEN

Présidence : **Dominique ROUSSEAU**, Professeur de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Rapport préalable : "Le contrôle citoyen en droit comparé"

Jordane ARLETTAZ, Professeur de droit public, Université de Montpellier

10h00 TABLE RONDE :

Jean-Philippe DEROSIER, Professeur de droit public, Université de Lille

Catherine RIBOT, Professeur de droit public, Université de Montpellier

Marine FLEURY, Maître de conférences de droit public, Université de Picardie

Jade MEYRIEU, Doctorante contractuelle, Université de Montpellier

12H30 PAUSE DÉJEUNER

14H00 : TABLE RONDE N. 2 - LE CONTRÔLE INSTITUTIONNEL

Présidence : **Anne LEVADE**, Professeur de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Rapport préalable : "Le contrôle institutionnel en droit comparé"

Audrey BACHERT, Docteur en droit public, Université d'Aix-Marseille

14h30 TABLE RONDE :

René DOSIERE, Ancien député, Président de l'Observatoire de l'éthique publique

Pierre-Yves GAHDOUN, Professeur de droit public, Université de Montpellier

Pascale IDOUX, Professeur de droit public, Université de Montpellier

Jean-François KERLEO, Professeur de droit public, Université d'Aix-Marseille

Baptiste JAVARY, Doctorant en droit public, Université de Paris X-Nanterre

17H00 : RAPPORT DE SYNTHÈSE

Julien BONNET, Professeur de droit public, Université de Montpellier

